



Rapport sur les Orientations Budgétaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 mars 2023

Le ROB

1. Le contexte

- A. Rappel sur le DOB
- B. Données économiques
- C. Loi de finances 2023
- D. Fiscalité intercommunale

03. Les priorités

- A. L'Enfance-Jeunesse
- B. Le foncier économique

2. Résultats de l'année précédente

- A. Les résultats 2022
- B. Les ratios 2022
- C. La dette

04. Le BP 2023

- A. Le fonctionnement
- B. L'investissement



2023

1.A Le débat d'orientations budgétaires

La loi du 6 février 1992 a étendu aux communes et aux EPCI de 3500 habitants et plus, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le rapport sur les orientations budgétaires porte notamment sur « *les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette* ». Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 en a précisé le contenu et les modalités de publication.

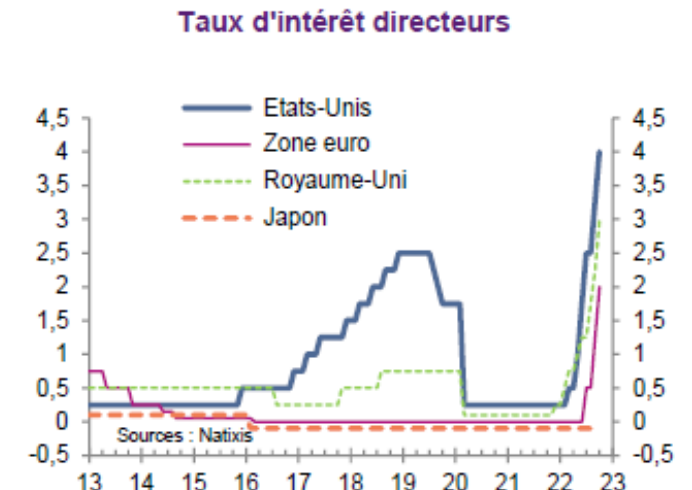
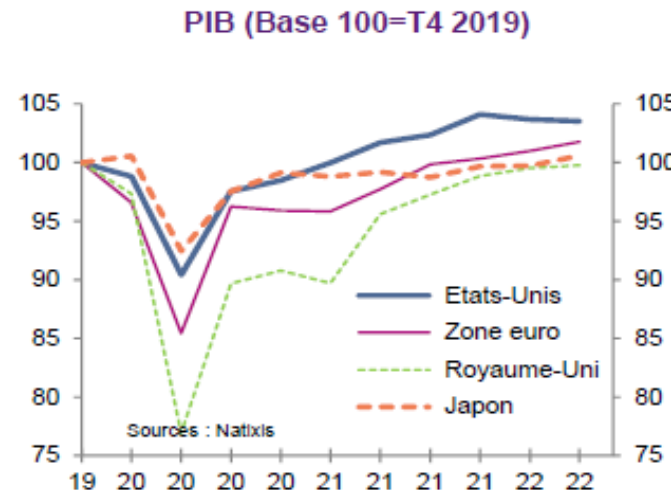
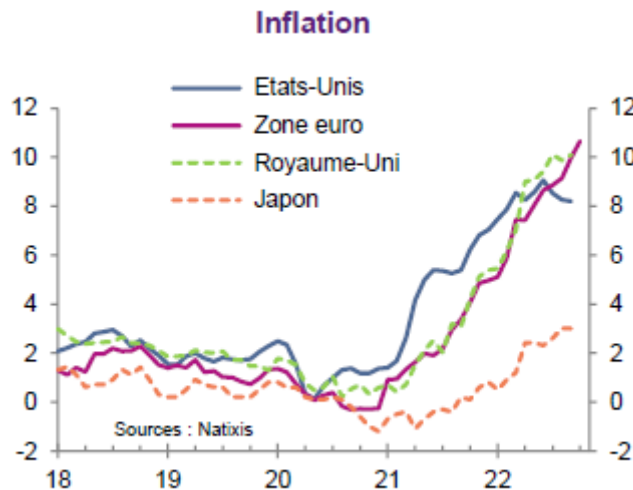
Juridiquement, la production de ce rapport et le débat qui en prend acte sont des formalités substantielles préalables à l'adoption du budget.



1.B Monde : ralentissement de la croissance

Sur fond d'inflation record, résultant en grande partie de l'envolée des cours des matières premières, l'économie mondiale a ralenti, mais sans décrochage violent.

Dans ce contexte, les banques centrales ont durci fortement leurs conditions financières.

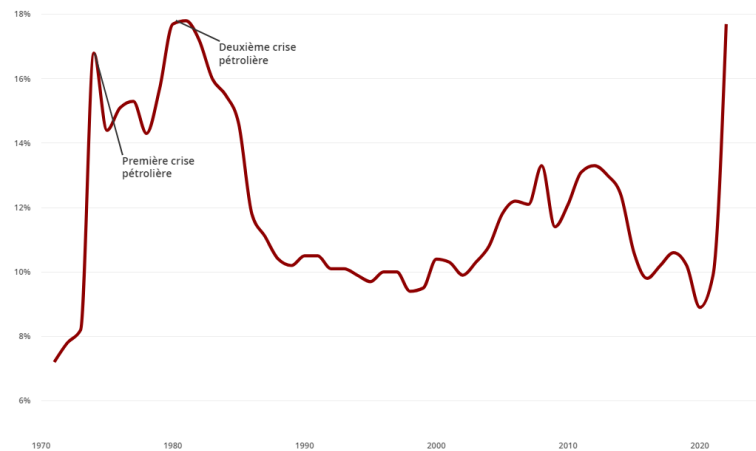


1.B Europe : risque de récession économique

La zone Euro étant la région la plus exposée aux répercussions économiques du conflit en Ukraine, l'inflation sur un an s'y est établie à 9,2 % en décembre 2022.

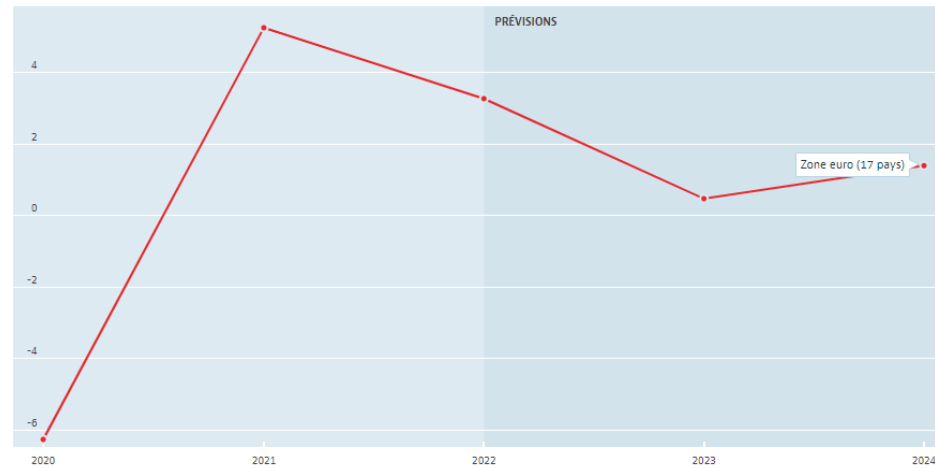
Après la reprise économique amorcée en 2021, la récession menace, même si l'OCDE maintient une prévision de croissance positive à 0,5 % en 2023.

Proportion estimée du PIB consacrée à la consommation finale d'énergie
% du PIB



Source: Perspectives économiques de l'OCDE (Édition 2022/2).

Variation du PIB, Zone euro Taux de croissance annuel (%), 2020 - 2024

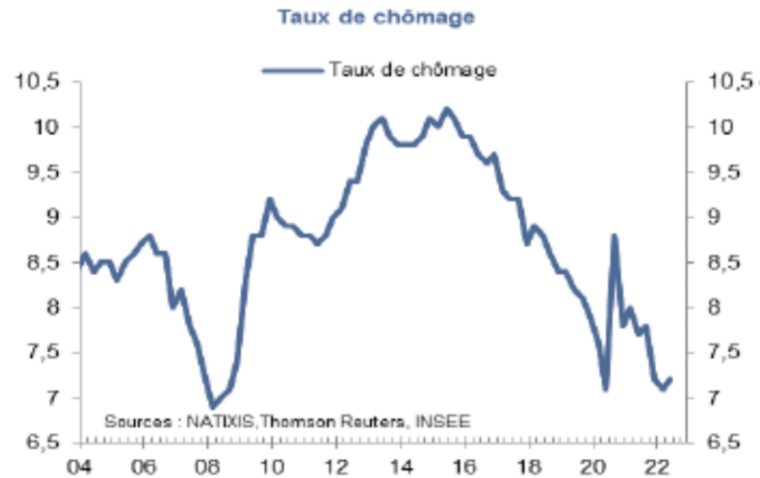


©

Source  OCDE

1.B France : croissance faible mais chômage stable

Malgré une inflation estimée à 5,9 % sur un an, la croissance pourrait s'établir à 2,6 % en 2022. Pour 2023, les prévisions sont toutes inférieures ou égales à 1 %.



LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE

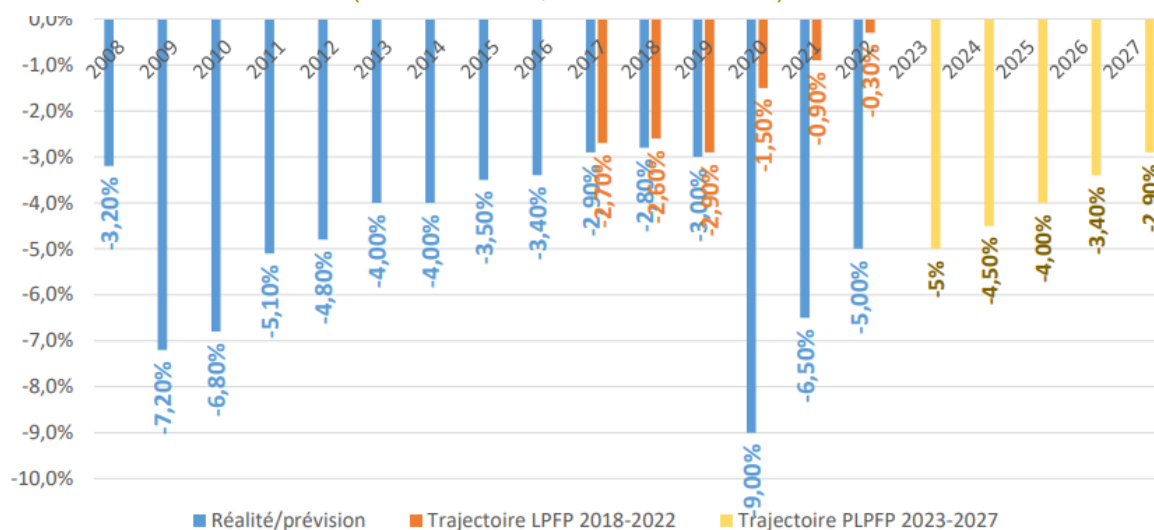
Exprimés en % d'évolution du PIB	FRANCE		ZONE EURO	
	2022	2023	2022	2023
Hypothèse gouvernement PLF 2023/ PLPFP 2023-2027	2,7	1,0		
Banque de France / BCE (septembre 2022)	2,6	-0,5 à 0,8	3,1	0,9
Perspectives économiques de l'OCDE (septembre 2022)	2,6	0,6	3,1	0,3
FMI (juillet 2022)	2,5	0,7	3,1	0,5
INSEE (nov 2022)	2,5	1,0		
Commission Européenne (nov 2022)			3,2	0,3

Quant au chômage, il pourrait se stabiliser à 7,5% de la population active, contre 7,2% en 2022, car le ralentissement des créations d'emplois s'accompagnerait d'un ralentissement de la hausse de la population active.

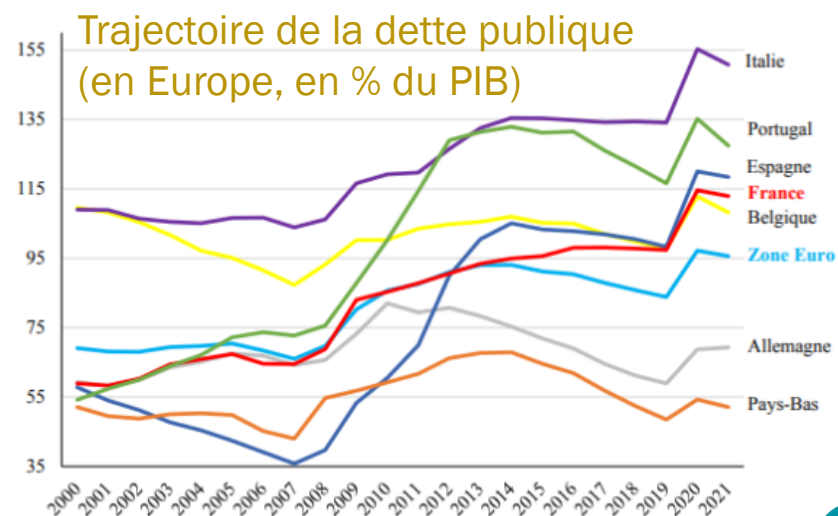
1.C Loi de programmation : les orientations pour 2023-2027

La déficet public serait de 4,9 % du PIB en 2022 (au lieu des 5% programmés) et devrait être ramené sous la barre des 3% selon la trajectoire définie par la loi de programmation des finances publiques 2023-2027.

Comparaison et évolution de la trajectoire du déficet public
(en France, en % du PIB)



La dette doit se stabiliser sur 5 ans à près de 111 % du PIB.

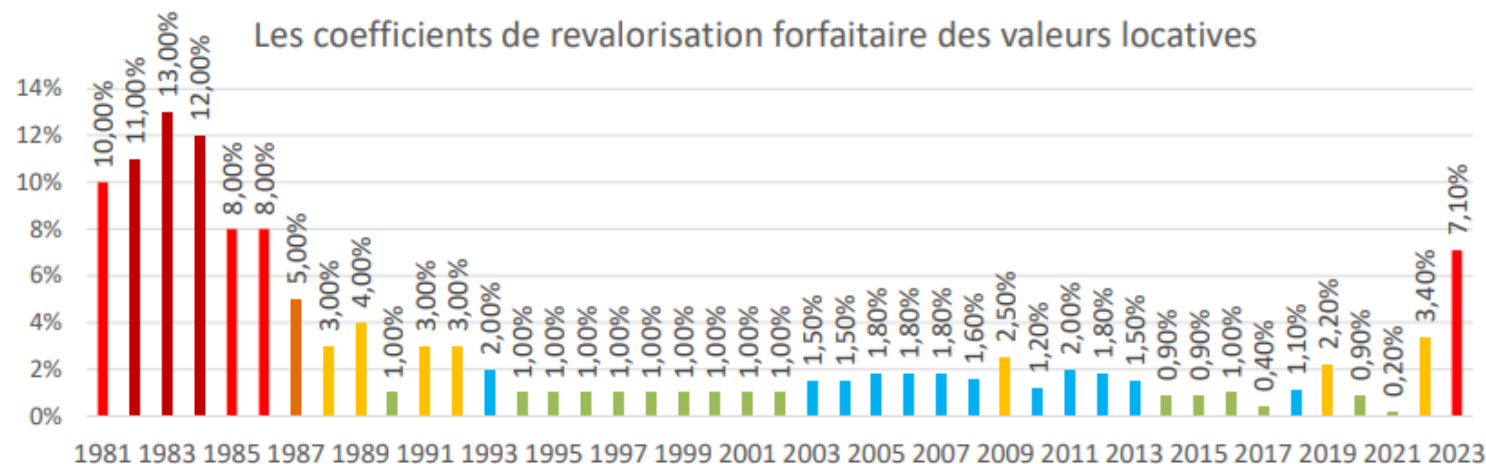


1.C Loi de finances : les mesures pour 2023

La loi de finances pour 2023 comporte quatre mesures importantes pour les collectivités locales : la suppression de la CVAE, une réforme de la fiscalité locale, la fixation et la répartition de la DGF, et le prolongement du filet de sécurité énergétique.

Dotations de péréquation (en M€)	2022	2023	Evolution 2023/2022
Dotation de solidarité urbaine	2 566	2 656	+90
Dotation de solidarité rurale	1 877	2 077	+200
Dotation nationale de péréquation	794	794	0
Dotation d'intercommunalité	1 653	1 683	+30
Total péréquation	6 890	7 210	+320

Pour 2023, la revalorisation forfaitaire des bases atteindra un niveau historique, à 7,1 %, proche de ceux appliqués en 1985 et 1986.



1.D La fiscalité locale : évolution des bases et des taux

La revalorisation forfaitaire des bases de 7,1 % s'applique aux locaux d'habitation et aux établissements industriels, mais pas aux locaux professionnels et commerciaux.

Exemple pour les bases de la Taxe sur le Foncier Bâti	Bases TFB 2022*	Revaloris. Loi de Fin.	Bases TFB 2023*	Produit attendu	Var./N-1
Locaux d'habitation et locaux divers	28 120 636	7,1 %	30 117 201	644 508 €	42 726,49 €
Établissements industriels	2 635 732	7,1 %	2 822 869	60 409 €	4 004,73 €
Locaux professionnels et commerciaux	2 995 516	0 %	2 995 516	64 104 €	0,00 €
Total				769 022 €	46 731,23 €

*estimations en attente de notification des bases réelles par l'État

Il sera proposé lors du vote du budget de ne pas modifier les taux d'imposition (inchangés depuis 2020) :

- 🍷 Taxe sur le Foncier bâti (TFB) : 2,14 %
- 🍷 Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB) : 9,61 %
- 🍷 Taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 26,29 %

2.A Les résultats 2022 : Le résultat de fonctionnement

Érosion du résultat de fonctionnement :
il s'établit à 1 436 663,89 € alors qu'il
était de 1 598 364,31 € en 2021 car les
recettes progressent moins vite que les
dépenses...

Le résultat cumulé s'élève à
3 903 323,73 €.

	2022	2021 pour rappel	Var.
Dép. réelles de Fonct. <i>hors charges d'intérêts</i>	15 676 500,46 €	14 645 131,97 €	7,04 %
Rec. réelles de Fonct.	18 090 948,67 €	17 347 415,38 €	4,29%
<i>Épargne de gestion</i>	<i>2 414 448,21 €</i>	<i>2 702 283,41 €</i>	<i>-10,65%</i>
Total Dépenses Fonct.	17 056 153,11 €	16 124 757,15 €	5,78%
Total Recettes Fonct.	18 492 817,00 €	17 723 121,46 €	4,34%
Résultat de Fonct.	1 436 663,89 €	1 598 364,31 €	-10,12%

2.A Les résultats 2022 : Solde d'exécution en investissement

La section d'investissement présente un solde positif, y compris en résultat cumulé : le report en 001 sur le BP 2023 sera de 226 578,38 € (en recettes).

Le taux d'exécution des opérations d'équipement n'est que de 28,3 % (907 620,15 € sur 3 206 462,76 € inscrits au BP).

Compte tenu des RAR, le besoin de financement s'élève à 248 872,11 €.

	Section d'investissement	Solde
Dépenses	2 210 940,01 €	Solde 2022 : 367 231,50 €
Recettes	2 578 171,51 €	
Résultat reporté	- 140 653,12 €	Résultat cumulé : 226 578,38 €
RAR en dépenses	721 423,49 €	Solde RAR : - 475 450,49 €
RAR en recettes	245 973,00 €	
Besoin de financement (affectation au 1068)	248 872,11 €	

2.A Les résultats 2022 : Soldes et affectations (BP & BA)

	Solde d'exécution de la section d'investissement		Résultat de fonctionnement		SOLDE DES RAR	BESOIN DE FINANCEMENT	Affectation des résultats				
	sens	001	sens	002			1068				
CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ											
Budget Principal	excédent	226 578,38 €	excédent	3 903 323,73 €	475 450,49 €	248 872,11 €	R	226 578,38 €	R	3 654 451,62 €	248 872,11 €
BA Atelier Relais	excédent	111 074,82 €	excédent	45 164,40 €			R	111 074,82 €	R	45 164,40 €	
BA Gites d'ent	déficit	336 083,60 €	excédent	54 841,39 €	1 384,64 €	337 468,24 €	D	336 083,60 €	R		54 841,39 €
BA Zones d'Activités Les Barthes	déficit	297 062,94 €	excédent	17 639,96 €			D	297 062,94 €	R	17 639,96 €	
BA Zones d'Activités Marat	excédent	61 331,35 €	déficit	154 457,91 €			R	61 331,35 €	D	154 457,91 €	
BA Activités com	déficit	101 131,97 €	déficit	88 263,62 €	69 438,84 €	31 693,13 €	D	101 131,97 €	D	88 263,62 €	
BA SPANC	excédent	6 436,07 €	excédent	26 599,80 €	8 197,50 €	1 761,43 €	R	6 436,07 €	R	24 838,37 €	1 761,43 €
BA Lotissement route de Beurr	déficit	95 802,19 €	déficit	95 714,73 €			D	95 802,19 €	D	95 714,73 €	
BA Abattoir	déficit	66 396,28 €	déficit	117 549,10 €	9 380,97 €	75 777,25 €	D	66 396,28 €	D	117 549,10 €	
BA Ordures Ménagères	excédent	177 219,40 €	excédent	1 797 272,49 €	434 697,37 €	257 477,97 €	R	177 219,40 €	R	1 539 794,52 €	257 477,97 €

2.B Les résultats 2022 : Les ratios légaux

Ratio	ALF 2022	EPCI à fiscalité propre ⁽²⁾	
		Moyenne strate 2021	Moy. France 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	574 €	330 €	380 €
Produit des impositions directes / population	414 €	188 €	231 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	656 €	393 €	470 €
Dépenses d'équipement brut / population	29 €	82 €	109 €
Encours de la dette / population	320 €	208 €	396 €
Dotations globales de fonctionnement / population	65 €	44 €	92 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	41,1 %	40,3 %	39,6 %
MAC (marge d'autofinancement courant) ⁽¹⁾	91,9 %	88,9 %	88,8 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	4,4 %	20,8 %	23,2 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	48,8 %	52,9 %	84,3 %

(1) Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

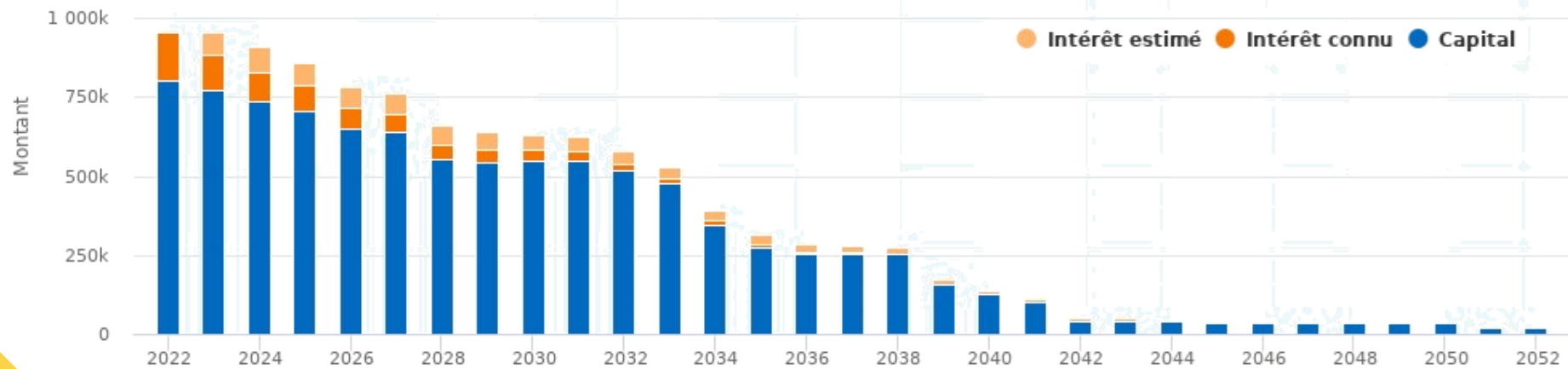
(2) chiffres 2021, source DGCL

2.C Les résultats 2022 : L'encours de la dette

Au 31 décembre 2022, le CRD était de 8 830 434 € pour le BP (11 655 801 € avec les BA).

La capacité de désendettement s'établit à 3,9 ans, avec une extinction en 2052.

Le désendettement opéré en 2022 se poursuivra en 2023, moment propice à une adhésion à l'AFL...



2.C Les résultats 2022 : La structure de la dette

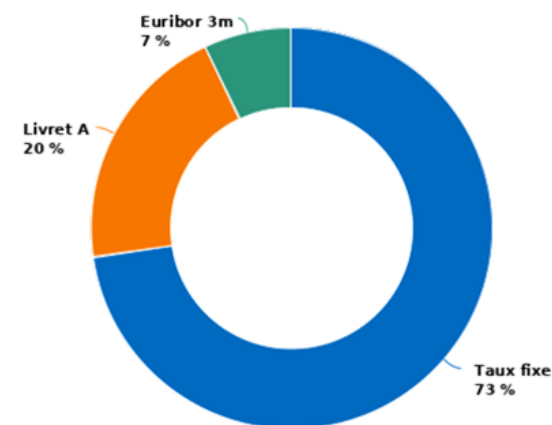
L'intégralité de la dette se situe en 1A selon la classification Gissler avec 69 % de la dette du BP qui a été contractée à taux fixe (73 % pour l'ensemble des budgets).

L'annualité de la dette devrait s'élever à 1 050 800 € en 2023.

A titre d'information, la dette garantie est descendue à 2 444 025,65 € :

Bénéficiaire	CRD garanti	Annuité garantie
EHPAD Mille sourires (Cunlhat)	1 587 663,58 €	91 638,18 €
SEM Prabouré	651 744,70 €	85 278,56 €
Office de l'Habitat 63	204 617,37 €	6 511,89 €
Total	2 444 025,65 €	183 428,63 €

Répartition par index au 31/12/2022



3.A Les priorités pour 2023 : L'Enfance-Jeunesse

Pour la petite enfance :

- ♥ Objectif n° 1 : répondre aux demandes des familles pour les accueils collectifs
- ♥ Objectif n° 2 : créer des places supplémentaires dans les multi-accueils
- ♥ Objectif n° 3 : favoriser l'installation des assistants maternels en complément de l'offre collective

Pour la jeunesse :

- ♥ Objectif n° 1 : développer l'offre pour accueillir les enfants sortant de la crèche
- ♥ Objectif n° 2 : doter les accueils de loisirs de locaux adaptés



3.A Les priorités pour 2023 : L'Enfance-Jeunesse

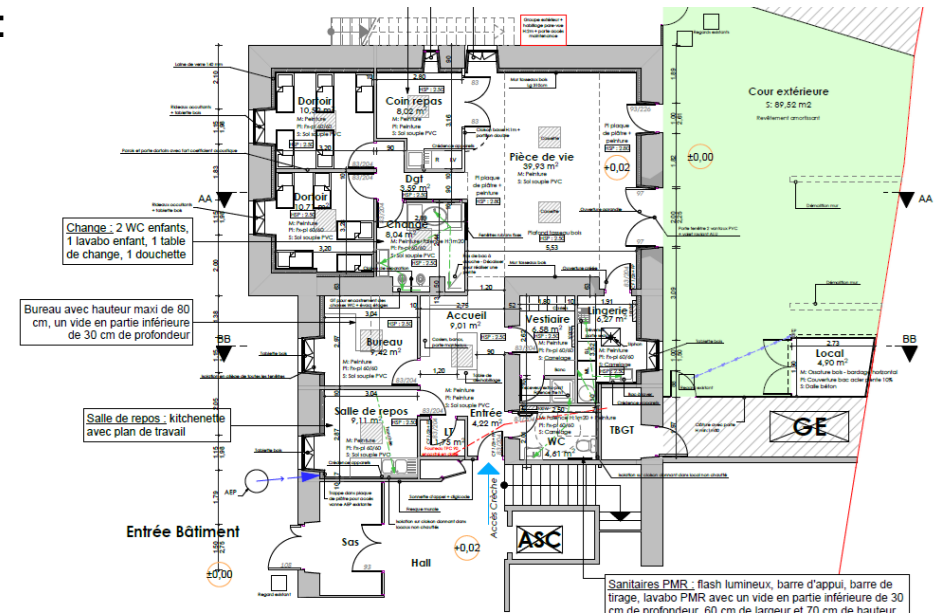
Avec l'appui des communes :

🌱 Places à créer en Petite Enfance (+ 25 places avec les projets prévus) :

- Saint-Anthème : micro-crèche 10 places
 - Arlanc : + 5 places (réaménagement des locaux)
 - Vertolaye : 30 places (+ 10 places) : création d'une crèche (avec intégration Marat)
- + d'autres projets en devenir

🌱 Le développement de l'offre Jeunesse qui en découle :

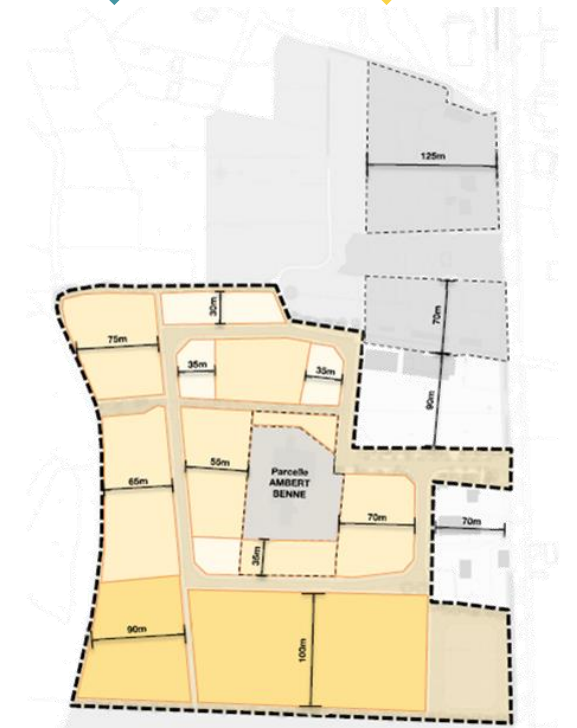
- Accueils de loisirs à Arlanc, à Marat et à Ambert
- Offre Ados



3.B Les priorités pour 2023 : Focus sur le foncier économique

ALF a très peu de disponibilités foncières sur les zones d'activités économiques (environ 2 ha) alors que son bassin économique (industrie, artisanat) est dynamique. Suite à un travail avec la commission et le bureau, des priorités ont été dégagées :

- 🌱 aménager la zone des Barthes à Saint-Ferréol (8,5 ha)
- 🌱 étendre la zone de Cunlhat (1 ha)
- 🌱 amplifier la zone de gîtes d'entreprise de Vertolaye sur la « petite vitesse » (0,5 ha)
- 🌱 acquisitions foncières si des opportunités se présentent...



4.A Le BP 2023 :

Les recettes de fonctionnement

Au regard des inflexions de la loi de Finances, et dans l'attente des notifications des états fiscaux et des dotations, en l'absence d'augmentation des taux d'imposition et des tarifs, les recettes progresseraient de 9 % de BP à BP.

Chapitres de Fonctionnement	Exercice 2022			Propositions 2023		
	Voté (BP + DM)	Réalisé	% réalisé	BP 2023	% BP/voté	% BP/réalisé
013 - Atténuations de charges	157 012,00	251 232,79	139,9%	150 000,00	95,5%	59,7%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 452 695,00	1 568 006,01	108,1%	1 595 762,00	109,8%	101,8%
73 - Impôts et taxes	10 807 099,22	11 402 711,45	95,9%	11 181 550,00	103,5%	98,1%
74 - Dotations, subventions et participations	4 558 779,83	4 240 898,43	81,3%	4 543 162,00	99,7%	107,1%
75 - Autres produits de gestion courante	508 376,00	529 945,09	104,1%	484 411,00	95,3%	91,4%
77 - Produits exceptionnels	24 458,00	98 154,90	388,5%	50 738,00	207,4%	51,7%
sous-total chapitres réels exécutoires	17 508 420,05	18 090 948,67	103,3%	18 005 623,00	102,8%	99,5%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	319 223,22	401 868,33	125,9%	260 978,06	81,8%	64,9%
002 - Résultat reporté	2 466 659,84			3 654 451,62	148,2%	
Total Recettes Fonct.	20 294 303,11	18 492 817,00	91,1%	21 921 052,68	108,0%	118,5%

4.A Le BP 2023 :

Zoom sur les dépenses énergétiques

Sur fond d'envolée des prix de l'énergie, les prévisions budgétaires sont difficiles à établir pour ce poste de dépenses. La collectivité devrait ouvrir droit à l'application de l'amortisseur électrique.

Compte	BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Variation BP à BP	Var. / réalisé
60622 - Carburant	38 218,00 €	40 317,92 €	41 580,00 €	8,80%	3,13%
60612 - Energie - Electricité	315 100,00 €	263 069,04 €	577 965,00 €	83,42%	119,70%
60621 - Combustible	136 350,00 €	91 883,59 €	143 767,00 €	5,44%	56,47%

4.A Le BP 2023 : Les dépenses de personnel

Les charges de personnel progresseraient de 12,5 % compte tenu de l'impact de décisions de l'État (impact en année pleine de la hausse du point d'indice, mesures de revalorisation des grilles...), du GVT et de créations de postes, en particulier au pôle EJE.

N.B. : en corrigeant les masses salariales 2022 et 2023 du déport de 81 109 € de charges en janvier, l'augmentation ne serait que de 10 %.

Chapitre 012 par pôle	BP + DM 2022	Projet BP 2023
AFE	481 899,36 €	549 292,30 €
SOCIAL	327 139,45 €	413 148,43 €
EJE	1 457 244,10 €	1 985 600,73 €
STE	35 071,95 €	37 218,86 €
CSV	1 468 162,47 €	1 550 666,00 €
ECO	469 020,43 €	446 965,66 €
RMO	107 321,65 €	140 942,21 €
ADMIN	1 480 168,16 €	1 307 425,32 €
COMACC	179 465,50 €	261 149,09 €
RH	490 783,16 €	583 025,51 €
TOTAL	6 496 276,23 €	7 310 484,11 €

4.A Le BP 2023 : Les dépenses par pôles

Le comparatif par rapport à l'année dernière est rendu délicat du fait de la prise en compte de l'inflation qui impacte différemment les services, et en raison du changement de périmètre de certains pôles (notamment avec le passage des MSAP du pôle Eco au pôle Social).

POLE	BP 2022*	BP 2023*	Variation
AFE	1 116 369,00 €	1 161 289,36 €	4,02%
SOCIAL	828 051,00 €	983 292,00 €	18,75%
EJE	294 710,00 €	449 678,00 €	52,58%
STE	154 750,00 €	120 400,00 €	-22,20%
CSV	786 180,00 €	981 920,00 €	24,90%
ECO	751 003,00 €	890 883,00 €	18,63%
RMO	25 800,00 €	24 700,00 €	-4,26%
ADMIN	6 868 711,08 €	7 356 251,21 €	7,10%
COMACC	79 600,00 €	87 100,00 €	9,42%
RH	30 000,00 €	82 200,00 €	174,00%
Total	10 935 174,08 €	12 137 713,57 €	11,00%

*Dépenses de gestion courante hors personnels ALF

4.A Le BP 2023 : L'introduction d'une provision

La section de fonctionnement peut "alimenter" la section d'investissement via divers mécanismes (virement, affectation du résultat...), dont les provisions. Sachant qu'ALF programme une opération importante (la restructuration d'un bâtiment en siège de la communauté de communes) qui mobilisera à terme un autofinancement minimum d'un peu plus de 600 000 € (pour des travaux estimés à 3 165 170 € TTC, échelonnés sur 4 ans, de 2023 à 2026), il est proposé de provisionner cette somme sur la période, soit 150 000 € dès 2023.



4.A Le BP 2023 : Les dépenses de fonctionnement

A la date du DOB, les dépenses de fonctionnement progresseraient de 1 815 171,19 € de BP à BP.

Chapitres de Fonctionnement	Exercice 2022			Propositions 2023		
	Voté (BP + DM)	Réalisé	% réalisé	BP 2023	% BP/voté	% BP/réalisé
011 - Charges à caractère général	4 071 772,34	3 278 685,32	79,9%	4 461 753,00	109,6%	136,1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 496 276,23	6 495 596,01	99,9%	7 310 484,11	112,5%	112,5%
014 - Atténuations de produits	3 506 015,32	3 506 014,70	95,4%	3 502 478,09	99,9%	99,9%
65 - Autres charges de gestion courante	2 284 694,76	2 090 989,81	91,4%	2 511 700,12	109,9%	120,1%
66 - Charges financières	169 317,94	143 346,38	84,4%	180 300,00	106,5%	125,8%
67 - Charges exceptionnelles	325 388,33	305 214,62	93,8%	306 432,36	94,2%	100,4%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires				150 000,00		
sous-total chapitres réels exécutoires	16 853 464,92	15 819 846,84	93,9%	18 423 147,68	109,3%	116,5%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000 000,00			1 000 000,00	100,0%	
023 - Virement à la section d'investissement	1 403 411,78			1 496 000,00	106,6%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 037 426,41	1 236 306,27	119,2%	1 001 905,00	96,6%	81,0%
Total Dépenses Fonct.	20 294 303,11	17 056 153,11	84,0%	21 921 052,68	108,0%	128,5%

4.B L'investissement 2023 : L'introduction des AP/CP

Pour les opérations pluriannuelles, l'AP/CP (autorisation de programme / crédit de paiement) permet d'ajuster l'équilibre budgétaire à la réalité physico-financière des projets. Si, avec une AP/CP, la collectivité s'engage juridiquement sur le montant global d'un programme, elle n'inscrit en crédit de paiement que les montants correspondant à ce qu'elle paie réellement chaque année.

Deux opérations seraient concernées :
la restructuration de la CCI et la Gare de l'Utopie.



4.B L'investissement 2023 : Les projets

La section d'investissement devrait s'équilibrer à un peu plus de 5,3 millions d'euros.

Pôle	RAR dépenses	RAR recettes	Prop dépenses	Prop recette	Total dépenses	Total recettes
ADG	20 362,54 €		616 973,46 €	181 633,13 €	637 336,00 €	181 633,13 €
AFE	288 156,67 €		632 877,74 €	289 500,00 €	921 034,41 €	289 500,00 €
CSVA	171 430,26 €	87 062,80 €	616 442,99 €	487 000,00 €	787 873,25 €	574 062,80 €
ECO	54 939,00 €	158 910,20 €	426 786,00 €	8 911,00 €	481 725,00 €	167 821,20 €
EJE	45 669,29 €		442 507,09 €	312 800,00 €	488 176,38 €	312 800,00 €
RMO			62 000,00 €		62 000,00 €	- €
SOC	140 865,73 €		248 450,00 €	70 000,00 €	389 315,73 €	70 000,00 €
STE					- €	- €
Total	721 423,49 €	245 973,00 €	3 046 037,28 €	1 349 844,13 €	3 767 460,77 €	1 595 817,13 €



Merci

RdV pour le vote des budgets, le jeudi 13 avril 2023...
